

# Traces, mémoires et histoire des migrants en Auvergne-Rhône-Alpes

Abdelatif Chaouite, Philippe Hanus, réseau Traces, octobre 2016.

Messieurs les Présidents, Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional, Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Merci d'abord pour votre invitation à ce colloque, dont nous apprécions, nous devons le dire en tant que chercheurs, le titre « Les défis de l'immigration » ! Il nous sort pour une fois des polémiques qui se cristallisent dans le mot « crise »...

En effet, les mouvements migratoires, imposés ou choisis, temporaires ou définitifs, d'un village vers une métropole ou au-delà des frontières nationales, sont l'une des manifestations les plus emblématiques du monde globalisé dans lequel nous évoluons ; un monde qui hésite encore, il faut également le dire, entre ouverture et repli, échanges et confrontations.

Ces déplacements de population occupent, dans l'espace euro-méditerranéen, les devants d'une actualité qui n'en retient généralement que les manifestations les plus spectaculaires et souvent les plus dramatiques : arrivée massive de Syriens sur les côtes de Lampedusa ou de migrants d'Afrique subsaharienne aux Canaries ; naufrage en Méditerranée de « clandestins » ; réfugiés bloqués à la frontière entre la Hongrie et la Serbie ; démantèlement de la « jungle » de Calais ; expulsions de Roms en région parisienne ; manifestations anti-immigration en Allemagne, etc. Ces images-choc, associées au vertige des nombres – 65,3 millions d'individus contraints d'abandonner leur foyer en 2015 d'après le HCR – conditionnent notre regard sur le monde. Elles saturent les espaces discursifs et démultiplient les effets de leurs connotations, participant ainsi à la fabrication de ce que la plupart des éditorialistes appellent désormais la « crise des migrants ».

Dans un tel contexte, en Europe, l'acte migratoire se prête souvent aux représentations simplistes et au manichéisme. Les opinions, pas forcément bien informées, réagissent dans un syndrome de repli sur l'entre-soi. L'idée d'un « trop plein » de migrants s'est ainsi largement imposée, malgré l'importante production scientifique qui montre, toutes disciplines confondues, à quel point cette image est fautive.

Comment, toutefois aborder ce sujet qui est l'un des plus importants du moment, sans céder ni à la facilité, ni aux sirènes d'une actualité anxieuse ? En prenant justement de la distance avec l'actualité, et en rappelant que le fait migratoire est une réalité sociale complexe fort ancienne, et nous prendrons ici comme exemple la région Auvergne-Rhône-Alpes. Et en sachant que les démographes estiment qu'environ 30 % des personnes qui vivent aujourd'hui en France sont issues de l'immigration, si on remonte aux arrière-grands-parents. Ces générations d'immigrants, venus du proche ou du lointain ailleurs, et leurs descendants, ont participé pleinement, non seulement au renouveau démographique, mais aussi à la transformation économique, sociale, culturelle et politique des sociétés d'accueil, en faisant circuler : idées, savoirs techniques et nouvelles esthétiques. Tels sont les objectifs que s'est fixé le réseau Traces.

## Traces : histoire mémoire et actualité du fait migratoire

Si vous permettez, je voudrais donc d'abord dire un mot préliminaire pour situer cette initiative (Traces) avant de revenir sur l'histoire de l'immigration dans la région. Comme toute autre initiative innovante (et Traces le fut dans le tournant des années 1990-2000), Traces fut le résultat d'une sensibilité chez beaucoup d'acteurs de la région aux mutations que connaissait la société, sous l'impulsion de la nouvelle donne de notre époque, à savoir la *circulation* des flux (et notamment humains : certains d'entre vous doivent se rappeler par exemple le pic des demandeurs d'asile atteint en 1989), et ce qui allait avec cette circulation : des mouvements de *transition* rapides sur le plan des projets, des actions et des manières de faire. Cette donne allie toujours, comme vous le savez, continuités et discontinuités, conjonctions et disjonctions à tous les niveaux. Sur le plan anthropologique, c'est le défi de cette mutation qui posait la nécessité de comprendre comment une société peut continuer, aujourd'hui, à *se reproduire*, en intégrant en même temps ce qui tend à la *produire autrement* : les flux nouveaux qui la traversent. D'où l'avènement de la thématique de la mémoire dans les débats et notamment concernant ce qu'on avait commencé à appeler dans le monde de la recherche *les migrations* et non plus *l'immigration*. L'entrée mémoire-histoire était le point *vif* où se conjoignaient, sur le plan individuel comme sur le plan collectif, homogénéités et hétérogénéités, héritage et imprévisible, etc. Et le point d'appui pour réussir les transitions dans les modalités d'action.

Des acteurs divers dans la région (associatifs, chercheurs, patrimoniaux...), abordaient déjà cette question chacun à sa manière dans la décennie 90. Pour vous donner des exemples concrets : l'association ARALIS dans le Rhône, qui gérait des foyers pour travailleurs migrants, était confrontée à la transition de son projet et de son public ; l'association ADATE en Isère (ancien bureau d'accueil) était confrontée à la double transition à la fois entre les générations des anciennes immigrations dont elle s'occupaient et les nouvelles dans les quartiers, mais aussi aux nouvelles figures de l'étranger (demandeurs d'asile, etc.) ; des ethnologues de la région étaient confrontés à la disparition d'un certain nombre de lieux-témoins ou de patrimoine de toute une époque (lieux d'habitat ou de travail des immigrés, etc.). Sur le plan des acteurs patrimoniaux, nous pouvons citer, à titre d'exemple particulièrement marquant, le Musée Dauphinois à Grenoble, musée d'ethnographie alpine qui a intégré à son « roman des grenoblois », un chapitre consacré aux immigrés et a entamé depuis un programme d'expositions sur les différentes populations qui peuplent le Dauphiné. Les institutions elles-mêmes étaient confrontées à la nécessité de distinguer entre ce qui ressortait des réalités actuelles des nouveaux mouvements migratoires et ce qui ressortait du résiduel des migrations anciennes et concernait plus ce qu'on appelle aujourd'hui la politique de la ville, etc. Dans tous ces domaines, des transitions étaient donc à l'œuvre amalgamant si l'on peut dire des continuités et des discontinuités.

L'entrée mémoire paraissait alors comme une nouvelle posture à adopter pour réussir ces transitions à la fois pour les publics qui les vivaient comme pour les acteurs qui avaient à les gérer. Et je crois pouvoir dire qu'un certain nombre d'institutions (Le Fasild à l'époque, la DRAC, la Région, certains Conseils Généraux et certaines villes) ont vite compris l'importance de la chose et certains acteurs politiques et institutionnels ont soutenu la démarche que les acteurs du terrain ont mis en place. Cette démarche a été d'accoupler en quelque sorte l'importance de la *thématique* avec une nouvelle *manière de faire* : c'est-à-dire qu'il fallait

changer d'échelle au niveau de l'action, articuler les opérations locales dans une démarche régionale, en résonance avec l'entité Europe. Autrement dit travailler *en réseau*, à la fois pour donner plus d'ampleur à l'action et toucher un public plus large, mais aussi pour travailler en *complémentarité* entre les différents acteurs : associatifs, culturels, chercheurs, institutionnels, etc., de manière à faire ressortir les différentes facettes de la réalité vécue et de les faire éclairer les unes par les autres. (Ce fut un moment très important dans l'évolution des approches des acteurs des phénomènes migratoires).

Évidemment, les acteurs de la région n'étaient pas les seuls à entamer ce travail. D'autres le faisaient ailleurs et de différentes manières. C'est l'ensemble de ces dynamiques qui a été à l'origine du rapport Schwartz-El Yazami (qui avaient auditionné plusieurs acteurs de Traces entre autres), lui-même à l'origine de la mise en place de l'actuel Musée national de l'histoire de l'immigration, dont Traces a été un des acteurs importants lors de la préfiguration et continue de l'être. Ce qui particularise donc Traces, c'est qu'il a probablement été le premier réseau *régional* en tant que tel (en tout cas parmi les tout premiers et qui a fait exemple pour beaucoup d'autres qui existent aujourd'hui). La particularité de la région par rapport à l'importance et à l'ancienneté de la présence migratoire y est évidemment pour quelque chose (l'historien ici présent nous le rappellera). Mais, et en lien avec cette histoire, je crois qu'il s'est développé aussi et très tôt chez les acteurs de la région une sensibilité à cette question (on peut rappeler par exemple qu'Yves Lequin, professeur à Lyon II, a écrit en 1988 déjà *La mosaïque France : histoire des étrangers et de l'immigration*. C'est l'un des premiers à ouvrir ce chantier dans la discipline historique, au même moment que Gérard Noiriel publiait son célèbre *Creuset français*. On peut rappeler également que l'historique Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 a été conçue par des acteurs de la région. Traces est, d'une certaine façon, héritier de cette histoire et de cette sensibilité et en est aujourd'hui l'*affirmation* autrement.

On peut se poser la question évidemment : quoi ça sert ? De notre point de vue et pour aller à l'essentiel, à traiter de l'histoire-mémoire comme facteur de *conjonction* sociale et sociétale contre les forces de *disjonctions* qui travaillent la société (le peu que cela concerne actuellement a les effets catastrophiques que l'on connaît et alimente des discours sur une « guerre » dont on ne sait plus si elle est externe ou interne !). Ce qu'il faut comprendre par là, c'est qu'il ne s'agit pas seulement, dans ce programme, de « rendre service » en quelque sorte à la mémoire des immigrés (ce qu'on appelle la reconnaissance, etc.), et s'il faut cette justice historique-là (car il la faut aussi), il s'agit surtout et plus fondamentalement encore d'apporter des réponses à une évolution incontournable, à savoir : comment *traiter notre présent comme un moment d'une histoire collective, n'importe comment partagée, et d'utiliser cette compréhension pour construire ensemble un devenir ouvert*. Ce devenir ne pourra plus être à notre sens celui de la confrontation entre les uns et les autres, ni celui du phagocytage des uns par les autres, mais de leur *conjonction* dans un même projet citoyen intégrant les différents héritages dans une société composite, ouverte et partout en réseaux, intérieurement et extérieurement.

Nous sommes aujourd'hui face à une réalité où se constituent de nouvelles « communautés imaginées », mais qui se déploient dans des réseaux (positifs ou négatifs) internationaux. Il ne suffira pas de traiter cette réalité par des dispositifs de contrôle (et il en faut bien évidemment), mais il faut travailler également sur le fond, pour gagner du temps dans ce devenir. C'est le pari de l'approche de Traces : *accorder* ou ré-accorder les mémoires entre leurs passés et leur devenir, leur *donner lieu* en quelque sorte dans une histoire et un projet communs locaux.

Traces mobilise pour cela une diversité d'acteurs, une complémentarité et une articulation des compétences, une organisation événementielle (à travers des biennales qu'elle organise depuis 2000), une adresse à tout public, une approche sensible (alliant l'expression culturelle, la sensibilité sociale, l'apport scientifique et patrimonial) et une mise en réseaux avec d'autres acteurs en dehors de la région. C'est cette combinaison qui constitue la contribution essentielle de Traces. Ce n'est pas une action qui sacrifie à une « mode » mémorielle (en l'occurrence déjà dépassée), c'est une action historique et sociale, sensible à ce que nous vivons aujourd'hui et à ce que nous sommes appelés à vivre demain. En cela, elle croise toutes les questions actuelles liées aux migrations en les éclairant dans leurs évolutions. C'est ainsi que la prochaine biennale (qui aura lieu le mois prochain dans la région) interrogera la notion de « crise des migrants » en analysant ses figures d'hier et d'aujourd'hui, et notamment dans un colloque, la question de la fabrication des images des migrants. Autrement dit, Traces aborde la société à partir de ce qu'*elle est* d'abord (ou de ce que ses flux concrets en font) dans son histoire. A partir de ses formes d'expressions (cinéma, théâtre, chanson, roman, savoirs, échanges, actions citoyennes, etc.). Ces formes sont aujourd'hui à la fois locales et nourries d'une manière ou d'une autre du global : elles mobilisent des généalogies différentes en inventant de nouvelles formes. C'est cela même qui est au cœur du projet Traces : mobiliser des apports différents pour continuer à inventer un devenir commun.

Traces, dans ce sens, est plus qu'un « dispositif », plus qu'une réponse ponctuelle ou opportune, c'est une action à long terme sur l'onde du nouveau paradigme de la société (et de la région) d'aujourd'hui : sa « diversité » *interactive*. Traces n'a pas la prétention d'en avoir une vision préprogrammée, ce n'est pas son rôle, mais seulement l'ambition de contribuer à éclairer ce qui se présente sur le chemin du devenir de la région, et dans le sens de toujours contribuer à la construction d'une citoyenneté juste, libre et reconnaissante. C'est en cela également que le programme Traces a besoin et à tout niveau du soutien des élus citoyens, pour restituer à la région sa vraie vocation historique : un croisement de flux et d'apports divers qui confortent sa place européenne et internationale.

Voilà donc pour vous situer ce que c'est Traces et en quoi cette initiative des acteurs de la Région répond à sa manière aux problématiques qui se posent aujourd'hui. Et je vais laisser la parole à l'historien pour mieux en dessiner la pertinence.

## **La région Auvergne-Rhône-Alpes : carrefour migratoire ancien et contemporain**

Entité administrative sans réelle cohérence géo-historique la région Auvergne-Rhône-Alpes englobe des territoires très hétérogènes. En préalable de ce rapide panorama, nous tenons à préciser que, dans la mesure où nous disposons hélas de peu d'informations tangibles sur l'Auvergne, nous nous focaliserons essentiellement ici sur la partie rhonalpine de la nouvelle entité régionale.

Dans cette région coexistent des zones fortement urbanisées (Rhône, Loire, Isère), des départements à dominante rurale (Ardèche, Drôme, Ain) et deux départements de montagne (Savoie et Haute-Savoie) – dont les habitants constituent des étrangers en France jusqu'en 1860, puisque la Maison de Savoie était rattachée au royaume de Piémont-Sardaigne. Territoire anciennement industrialisé et de surcroît frontalier de l'Italie et de la Suisse, Rhône-Alpes a une forte tradition migratoire.

### **Mobilités anciennes (« remues d'hommes ») à travers les Alpes**

La chaîne alpine – imposante frontière naturelle qui se dresse de Vienne à Nice – n'a jamais été, contrairement aux idées reçues, un obstacle infranchissable pour les sociétés humaines. L'historiographie des migrations met en évidence la diversité et l'importance des formes de mobilités alpines sous l'Ancien Régime. Une nébuleuse de ruraux pluri-actifs ou de spécialistes (artisans de la pierre du Piémont, ouvriers métallurgistes de Lombardie) sillonnent les routes d'une Europe en mouvement. Ces phénomènes de mobilité qui vont s'intensifiant dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en changeant parfois d'échelle géographique, accompagnent une importante circulation de biens et d'idées dans des sociétés montagnardes plus dynamiques qu'on ne l'imagine. Les archives attestent ainsi de la présence en Dauphiné de bergers transhumants de la Crau (Arles), de fromagers de la Gruyère (Fribourg Suisse), de tourneurs sur bois jurassiens... Certains entrepreneurs de la Drôme, acquis aux idées de la Réforme protestante, vont à Lausanne ou Schaffhausen d'où ils ramènent de nouvelles techniques textiles.

Les échanges à travers la montagne impliquent donc des interpénétrations culturelles anciennes, sans lesquelles on ne comprendrait rien à la spécificité des déplacements massifs du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **L'avènement du sentiment national et l'étranger au XIX<sup>e</sup> siècle**

Les spécialistes considèrent que l'on ne peut parler d'*immigration* en France, qu'à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (avènement des états-nations en Europe) : en effet, la notion d'« étranger » n'a commencé à être assimilée à une différence de nationalité qu'à cette époque ; avant, pour être désigné comme un étranger il suffisait de venir d'une ville ou village jugé éloigné de quelques dizaines de kilomètres... On ne faisait donc guère de différence entre *migrations intérieures* (dont atteste le passeport intérieur, outil de régulation des mobilités en France) et *migrations internationales* : un maçon de la Creuse et un mineur piémontais étaient considérés comme des « étrangers » à Lyon. Les choses vont changer dans la Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : sera désormais considéré comme un étranger celui qui n'est pas de nationalité française. Les administrations nationales mettent alors en place des dispositifs de contrôle à la frontière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle puis des documents identificatoires de plus en plus sophistiqués (Carte d'Identité en 1917).

## **Les premières décennies du XXe siècle**

Le territoire rhônalpin est caractérisé par une forte présence d'Italiens. Les traditionnelles migrations saisonnières (ouvriers agricoles et forestiers) se conjuguent avec l'immigration de masse italienne à partir de 1880, font du Transalpin la principale figure de l'immigré en Rhône-Alpes et ce jusque vers 1960. Les Italiens sont principalement installés sur les contreforts alpins, à Grenoble, dans la plaine du Dauphiné, et dans l'agglomération lyonnaise.

À Saint-Étienne, l'activité minière au début XX<sup>e</sup> siècle génère une immigration essentiellement composée de Polonais, puis de Maghrébins (algérienne –kabyle– et marocaine). Quand bien même serait-elle moins visible qu'en ville, la main d'œuvre immigrée est aussi très présente dans les territoires ruraux. On dénombre sur le territoire dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, outre de très nombreux saisonniers italiens, des migrants polonais, suisses et espagnols dans la forêt, l'élevage, les mines ou la transformation fromagère. Dès l'entre-deux-guerres, de nombreux ouvriers étrangers et des colonies (du Maghreb) sont recrutés sur le territoire pour les chantiers de construction des barrages, comme celui de Génissiat (Ain) sur le Rhône commencé en 1937 et relancé après-guerre.

Jamais la France n'a connu un tel afflux migratoire que durant l'entre deux guerre, période au cours de laquelle sa population d'origine étrangère triple presque, passant d'un peu plus d'un million à près de trois millions d'individus, ce qui fait d'elle la nation occidentale la plus ouverte aux immigrants. Rhône-Alpes n'échappe évidemment pas à ce phénomène.

## **L'après-guerre et la période des Trente Glorieuses**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale – pour les nécessités de la reconstruction – la France recrute de forts contingents d'immigrés italiens (migrants « désirables » désormais) : dans le bâtiment, les mines et les usines, mais sollicite également une population jeune, susceptible de fonder une famille, afin de relancer la croissance démographique. L'essor industriel des Trente Glorieuses, nécessite également une forte immigration d'Espagne, du Portugal, du Maghreb, de Yougoslavie. Le patronat ouvre des agences de recrutement, d'abord en Italie et en Espagne, puis au Maghreb, en lien avec l'Office National d'Immigration (officine publique de sélection de la main d'œuvre créée en 1945). En 1973, la direction des usines Berliet de Vénissieux recrute ainsi de la main d'œuvre directement au Maroc.

Cette période est également celle de l'accession à l'indépendance de territoires colonisés par les puissances européennes, dont la France. Ces événements ont des effets directs sur les migrations. À la main d'œuvre immigrée s'ajoutent les rapatriés d'Indochine, puis d'Algérie mais aussi des « indigènes » qui se sont battus aux cotés de l'Etat français. C'est le cas notamment des Harkis qui vont être installés dans des camps, où ils sont employés à des travaux forestiers, à Largentière (Ardèche), Chatillon en Diois (Drôme), Roybon (Isère) ou Magland (Haute-Savoie).

## **De 1974 (fermeture de la frontière) à nos jours**

Dans un contexte économique difficile le gouvernement français annonce la fermeture des frontières aux étrangers en 1974 (excepté pour les ressortissants de la Communauté Européenne). Mais à la fin des années 1970 l'activité industrielle de la France est encore suffisamment dynamique pour offrir asile et travail aux réfugiés et boat people d'Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Vietnam).

Les années 1970-1980 sont aussi marquées par une immigration turque, d'abord politique en provenance des grandes villes, puis économique, davantage issue du monde rural (Anatolie) installée dans des villes moyennes de Rhône-Alpes, notamment en périphérie de Lyon et dans les départements de Savoie, Haute-Savoie et Ain.

La décennie 1990 correspond à la mise en œuvre de la convention de Schengen qui stipule l'ouverture des frontières entre pays signataires. On assiste ainsi à la fin des contrôles automatiques pour les voyageurs communautaires, les vérifications douanières se concentrant en priorité sur les passagers extracommunautaires. Aujourd'hui, Modane (Savoie) demeure un des lieux les plus importants d'interpellation des migrants entrant sur le territoire français (environ 3500 arrestations en 2015).

## **L'impact des événements internationaux sur les flux migratoires**

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, Rhône-Alpes accueille des migrations par « accidents », qui trouvent leur origine dans des crises politiques ou des conflits. Ainsi procède-t-on à l'accueil d'urgence puis à l'établissement durable d'exilés, parfois en famille.

On observe une installation d'Arméniens apatrides rescapés du génocide en Asie Mineure, essentiellement le long de la vallée du Rhône (Valence, Vienne, Lyon-Décines) et de ses affluents l'Isère ou le Giers (Saint-Chamond, Grenoble). Ils arrivent de Syrie pour beaucoup et débarquent à Marseille au cours des années 1920. Durant la Première Guerre mondiale, bien des usines, comme la tréfilerie Grammont à Pont-de-Chéruy (Isère) ont besoin de main d'œuvre pour remplacer leurs ouvriers mobilisés au front. Cette entreprise recourt à des Grecs expulsés d'Asie mineure et fait acheminer depuis Marseille, environ 2000 individus en 1916. A partir des années 1920, conséquence de la révolution bolchévique, quelques 2000 Russes blancs travaillent à l'aciérie d'Ugine (Savoie) ; d'autres s'établissent à Bourg d'Oisans (Isère). De nombreuses familles juives d'Europe centrales et orientales fuyant les persécutions des états fascistes trouvent refuge dès le milieu des années 1930 en Rhône-Alpes. Pendant la guerre ces Juifs étrangers trouvent refuge dans les stations de villégiature des Alpes situées en zone non occupée, d'Aix les Bains (Savoie) à Dieulefit (Drôme) en passant par Villard-de-Lans (Isère), d'où va être organisé leur sauvetage vers la Suisse au moment des grandes rafles de l'été 1942 orchestrées par la police de Vichy. Ce sont également des victimes civiles (enfants orphelins de Malaga) de la Guerre d'Espagne qui trouvent ici une terre d'asile entre 1936 et 1945, notamment lors de la Retirada (environ 450 000 réfugiés en février 1939) : plusieurs milliers d'entre eux sont accueillis en Rhône-Alpes. L'immigration espagnole se poursuit après la Deuxième Guerre mondiale pour des raisons aussi bien économiques que politiques. Elle devient même l'immigration principale dans le département de l'Ardèche. Au cours de la décennie 1970 la France accueille d'autres victimes des régimes autoritaires : exilés politiques latino-américains (Chili, Argentine).

Au début des années 1980 ce sont des Cambodgiens (Annonay), des Hmong d'Asie du Sud-Est (Rillieux-la-Pape-Lyon), des « Chinois d'outre-mer » (métropole lyonnaise) qui s'installent en Rhône-Alpes. Durant les années 1990, on assiste à la venue des Assyro-chaldéens d'Irak (Vaulx-en-Velin-Lyon) fuyant la Guerre du Golfe, ainsi que des réfugiés

kosovars (1999).

### **Lyon et Rhône-Alpes caisse de résonance des luttes de la « jeunesse immigrée »**

Au début des années 1980, les enjeux liés à l'immigration se déplacent de l'usine à la ville ; cette dernière se substituant au monde clos du travail dans un contexte de tensions sociales exacerbées liées à l'avènement du chômage de masse. Les « bandes de jeunes immigrés » aussi appelés à l'époque « deuxième génération » ou « beurs », s'approprient alors certaines enclaves urbaines, afin de se soustraire à l'autorité familiale, scolaire et policière. Au cours de ce que les médias ont appelé « l'été chaud de l'Est lyonnais », des affrontements se produisent entre jeunes et policiers à Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Vénissieux. A l'automne 1983, face à la violence de la répression et à la multiplication des crimes à caractère raciste, des « fils et filles de travailleurs arabes » – expression alors couramment utilisée – du quartier des Minguettes à Vénissieux vont organiser (avec le soutien de représentants des églises et d'organisations éducatives non confessionnelles) une longue marche (dans l'héritage des grandes marches civiques américaines) de Marseille à Paris, en passant par Rhône Alpes évidemment pour signifier leur appartenance à la société française et revendiquer leurs différences.

### **Des lieux, des traces : patrimoine(s) et mémoires de l'immigration en R. A. ?**

L'évocation des histoires et parcours d'immigration tout au long du XXe siècle sur le territoire, fait ressurgir une diversité de lieux emblématiques pour l'immigration dont certains sont devenus des éléments du patrimoine régional.

#### **Des portes d'entrée historiques**

En Savoie, Modane devient, en 1871, la première gare ferroviaire internationale de France. Jusqu'à la mise en place de l'espace Schengen, Modane a été la grande plateforme alpine des mouvements migratoires réguliers de l'Italie, non seulement vers la France, mais aussi vers la Belgique et les Amériques (via les ports du Havre, Nantes et Bordeaux).

Tout au long du XXe siècle, les réfugiés et les candidats au travail en France vont emprunter -- au départ du port de Marseille-- le chemin de fer de la vallée du Rhône et s'arrêteront, au gré des opportunités d'installation et de travail, à Montélimar, Valence ou Lyon. Jusqu'aux années 1980, les usines de la région recourent à cette main d'œuvre laborieuse et peu revendicative en provenance essentiellement du Maghreb ou d'Afrique Subsaharienne.

#### **Des lieux de vie pour les « populations immigrées » dans la ville**

Dans un contexte de pénurie de logements, l'hébergement au moment de l'arrivée relève aussi bien de la débrouille que du réseau : accueil chez un compatriote dans un appartement vétuste, dans un garni, un bidonville. Quelquefois le travailleur immigré peut être pris en charge par les industriels, logé –et surveillé– dans un cantonnement (mode de logement militaro-industriel pour travailleurs étrangers) à proximité de l'usine, ou dans un foyer-dortoir pour travailleurs migrants (foyers dits SONACOTRA). À l'aube des années 1960, de grands ensembles urbains voient le jour : des ZUP « Zone à urbaniser en priorité » (qui permettent la création *ex nihilo* de quartiers nouveaux) et des cités HLM (habitations à loyer modéré), édifiées dans la couronne lyonnaise : la Ville Nouvelle de Rillieux-La-Pape, les quartiers Olivier de Serres à Villeurbanne, La Duchère à Lyon, Les Minguettes à Vénissieux.

Parmi les lieux emblématiques de l'immigration à Lyon, il convient de signaler le quartier de la Guillotière : faubourg au siècle dernier relié à la presqu'île de Lyon par un pont. La Place du Pont (officiellement nommée Place Gabriel Péri) est un important lieu d'accueil, de peuplement et de commerces pour les populations immigrées dès le XIXe siècle. L'origine et l'activité des migrants se diversifient pendant l'Entre-deux-guerres. S'y installent des Italiens, Juifs d'Europe de l'Est, Grecs, Arméniens, Portugais, Maghrébins, Chinois mais aussi des Asiatiques du Sud-est, Africains subsahariens, Turcs et récemment des Roms de l'Europe de l'Est. D'aucuns s'accordent à le considérer comme le quartier cosmopolite de Lyon.

### **De nouveaux migrants parfois qualifiés de « transmigrants »**

Alors que les politiques d'accueil de main d'œuvre immigrée sont officiellement stoppées, l'effondrement du Rideau de fer génère de nouveaux phénomènes migratoires au cours des années 1990. La dislocation de la fédération yougoslave et les conflits dans les Balkans qui vont suivre (Croatie, Bosnie, Kosovo) placent Lyon comme point d'étape sur la route de l'exil. Aussi, des migrations pendulaires s'expérimentent entre Roumanie et Europe de l'Ouest. Lyon constitue de nos jours un lieu de passage et de transit important, emprunté par de nombreux candidats à l'exil en provenance de l'Orient méditerranéen, de l'Afghanistan ou d'Afrique subsaharienne qui transitent par la région, avant de prospecter ailleurs : en direction d'autres agglomérations françaises ou d'autres pays, tels que l'Espagne ou le Royaume-Uni.

### **Pour conclure : Quelle *hospitalité* dans l'Europe de demain ?**

Dans le fond nous savons bien que nous sommes irrémédiablement exposés à la venue de l'autre (et, de même exposés chacun à être cet autre arrivant quelque part)

Quelle place allons-nous faire à cet autre dans notre maison commune ? Cette question remet à l'ordre du jour, éthique et politique, la dimension de l'hospitalité. Cette dimension ne va pas d'elle-même.

La relation de l'accueillant avec son hôte demeure complexe. Plus exactement, elle est paradoxale : elle se partage entre une hospitalité inconditionnelle que l'on sait impossible et une hospitalité conditionnelle qui peut se retourner en son contraire, à savoir une *hostilité* (selon J. Derrida). La perspective sur laquelle travaille Traces est celle d'une voie médiane où la conditionnalité nécessaire de l'accueil doit rester inspirée par une éthique ouverte de l'hospitalité. Autrement dit, une politique d'accueil juste et responsable vis-à-vis de soi-même et de l'autre, dans un monde qui nous fait rencontrer et nous fait dépendre les uns des autres.

En contrepoint donc de cette petite présentation, se dessine la figure de l'Autre, de l'étranger, de l'exilé, du citoyen, adopté ou naturalisé, ou encore de l'immigré. car, c'est ainsi va le monde qui, face à la montée de tous les périls, voit se multiplier les rencontres et les métissages la nécessité politique de re-fonder de nouveaux repères et de nouvelles raisons de vivre ensemble.

Nous vous remercions